



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

17 SEP. 2025

DU BRAS **Greffier** WALLON

N° d'entreprise : **0418 328 831**

Nom

(en entier) : **EURODYE-CTC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi(Jod.) 119, 1370 Jodoigne**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 09/09/2025

L'assemblée générale, constatant l'arrivée à échéance des mandats des administrateurs de :

LECLERC John

LECLERC Patrick

LEVINTOFF Thierry

VLI SCRL Représenté directement ou indirectement par LECLERC Michel

L'assemblée décide de renouveler le mandat.

Le mandat est pour une durée de 3 ans, soit du 02-05-2025 au 02-05-2028.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe

Mandataire

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).